



ECOLE MUNICIPALE de MUSIQUE de LAMBRES-LEZ-DOUAI

Les nouveaux élèves peuvent s'inscrire à l'école municipale de musique le

**MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2019
de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**

Ecole de musique 205 rue du Maréchal Leclerc à Lambres-Lez-Douai
Tél : 03.27.95.95.12 adresse mail : pierrecamier@lambreslezdouai.fr

Monsieur Pierre CAMIER Directeur se tiendra à votre disposition pour tous renseignements.

Une classe d'éveil pour les enfants de 5 ans vous est proposée à la rentrée de septembre 2019 avec un professeur spécialisé pour la petite enfance avec la découverte des instruments le Lundi de 17h à 18h.

A partir de 6 ans, les enfants peuvent découvrir la formation musicale : le chant, la lecture de notes, la lecture de rythmes, la théorie et la découverte des instruments.

Il n'y a pas d'âge pour commencer, des cours sont prévus pour les adultes.

Les cours ont lieu principalement les mercredis après-midi ou le soir après l'école.

La scolarité est de 44,17 € pour les habitants de Lambres
et 145,27 € pour les extérieurs (chèque à l'ordre du trésor public)

Les instruments enseignés sont : la percussion, la flûte, la clarinette, le hautbois, le saxophone, le basson, le cor, la trompette, le cornet, le trombone, le tuba, la contrebasse à cordes, le piano (limité à 10 élèves avec priorité aux Lambraisiens)

Les cours de débutants (Initial) sont prévus : le mercredi de 13h45 à 15h15.
Soit 1 heure de formation musicale et ½ heure de chorale pour enfants (mise en place de la voix, de l'oreille et divertissement)

Les instruments ainsi que les ouvrages de formation musicale sont prêtés par l'école.

Pratique collective :

Orchestres Cadet et Junior ; Maîtrise des petits chanteurs ; Orchestre d'Harmonie

REPRISE DES COURS A PARTIR DU LUNDI 09 SEPTEMBRE 2019

Pour tous renseignements complémentaires (fiche d'inscription ; tarif ; horaires des cours de solfège et rencontre avec les professeurs d'instruments sont sur le site de la mairie de LAMBRES : rubrique Ecole de Musique)